

*Initiatives parlementaires***INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

[Traduction]

LES GARDERIES**LES OBJECTIFS NATIONAUX**

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait intégrer les objectifs nationaux suivants à toutes ses initiatives en matière de garde d'enfants:

1. les garderies devraient être obligées d'obtenir un permis et être réglementées, de façon à pouvoir appliquer les normes les plus élevées, compte tenu des connaissances actuelles sur le développement de l'enfant en bas âge;
2. le prix des services de garde d'enfants ne devrait pas les rendre moins accessibles;
3. les services de garde d'enfants devraient être accessibles à tous, indépendamment du revenu, de la situation professionnelle ou du lieu de résidence;
4. les services de garde d'enfants devraient être assez polyvalents pour répondre à la fois aux besoins des nourrissons, des enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire et des enfants présentant des besoins spéciaux, et ce d'une façon qui soit adaptée à leur culture;
5. les services de garde d'enfants devraient être assez souples pour offrir des services à plein temps ou à temps partiel, des services saisonniers, des services occasionnels ou des services adaptés aux besoins des parents qui travaillent par postes;
6. les services de garde d'enfants devraient être sans but lucratif.

—Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander la mise en place d'un programme de garderies qui soit accessible, d'un prix abordable, complet, sensible aux différentes cultures, de bonne qualité, souple et sans but lucratif. C'est certes une demande de taille, mais c'est un objectif fondamental.

• (1730)

Nombreux sont ceux qui veulent nous faire croire qu'un tel programme est impossible, mais ça n'explique pas comment un certain nombre de pays européens ont réussi à mettre en place des programmes nationaux de garderies entièrement subventionnés par l'État, qui, dans certains cas, prévoient des indemnités pour les femmes au foyer qui élèvent de jeunes enfants à plein temps.

Contrairement à la plupart des autres riches nations industrialisées, le Canada n'a pas de système de garderies. Au Canada, les garderies ont pris forme tant bien que mal, ceci à cause des forces du marché.

La question des garderies est liée aux droits de la femme. La commission royale sur l'égalité en matière d'emploi a rapporté en 1984 que les garderies constituent le moyen d'assurer aux mères l'égalité d'accès à l'emploi.

Dans notre société, les femmes ont avant tout la charge d'élever les enfants. C'est ce qui explique l'incroyable pauvreté des femmes âgées, qui n'ont pas accumulé de pension en leur nom. C'est aussi ce qui explique l'inégalité entre les femmes et les hommes qui travaillent. Notre société doit arriver à concilier les responsabilités professionnelles et les responsabilités familiales de façon à ne pénaliser ni la mère au foyer ni celle qui occupe un emploi rémunéré.

En 1990, le Canada a signé la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Dans cette convention, on reconnaît l'importance de la question des garderies qui est liée aux droits de l'enfant. Chaque enfant a le droit à ce qu'un parent ou une autre personne s'occupe comme il faut de lui.

La France a un excellent système de garderies extrêmement bien subventionné. Or, on ne se sert pas de l'égalité de la femme comme prétexte pour le justifier. On estime que c'est dans l'intérêt de l'enfant. Il s'agit d'une question familiale. Les garderies sont nécessaires pour les parents qui veulent avoir un emploi rémunéré ou qui ont besoin d'en avoir un et pour permettre aux personnes au foyer qui s'occupent des enfants 24 heures sur 24, sept jours par semaine, de souffler un peu.

L'Institut Vanier de la famille estime à 1,3 million le nombre d'enfants qui ont besoin de garderies au Canada. Or, il n'y a dans tout le pays que 300 000 places dans les garderies agréées.

La question des services de garderie relève de la politique sociale. Ces services sont un moyen de déceler les cas de mauvais traitement et d'aider les enfants maltraités, et de procurer à des enfants pauvres des ressources et des possibilités d'éducation que leurs parents n'ont pas les moyens de leur offrir.

C'est aussi une question économique, car c'est un investissement dans la formation d'une main-d'oeuvre compétente et instruite. Il est grand temps que le gouvernement et les employeurs prennent conscience que la majorité des travailleurs sont des parents et que les futurs travailleurs et citoyens manquent peut-être en ce moment de soins, ce qui risque d'avoir des effets importants et durables pour l'avenir de notre pays.

Les garderies sont une question importante, une question sur laquelle le gouvernement, et les libéraux avant lui, a choisi de fermer les yeux. Même en cette période difficile, les gouvernements néo-démocrates de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont investi dans l'expansion des services de garderie autorisés.

Les familles canadiennes ont changé. Elles sont plus petites. Les enfants ont moins de frères et de sœurs, moins de tantes et d'oncles pour s'occuper d'eux. Les familles sont plus mobiles, et les immigrants représentent plus de 16 p. 100 de la population. C'est dire que les